

Review of La prise de conscience de l'individu en milieu rural Kongo, by J. M. Domont. Zaire, November-December, 1957, pp. 1053-1054.

RECENSIONS — BOEKBESPREKINGEN

J.M. DOMONT, *La prise de conscience de l'individu en milieu rural Kongo*, A.R.S.C., Classe des Sciences morales et politiques, Mémoires in-8°, Nouvelle série, Tome XIII, fasc. 1, Bruxelles 1957, 47 p.

Ce mémoire de 47 pages, au titre audacieux et suggestif bien fait pour s'assurer un accueil chaleureux, traite du délicat problème de la prise de conscience individuelle chez les Bakongo des territoires de Madimba et de Gombe Matadi, régions que l'Auteur, M. Domont, Commissaire de District Assistant Honoraire, avait connues avant 1945 et qu'il a pu revoir plus récemment.

L'Auteur étudie cette matière en deux chapitres intitulés respectivement « *La Structure de la Société traditionnelle des Bakongo* » (Famille, Clan, Matriarcat), et « *Quelques cas de prise de conscience individuelle* », observés chez quelques individus et examinés sous l'angle familial, social, foncier et économique.

D'entrée de jeu, nous sommes fixés sur les idées — on serait tenté d'écrire les préjugés — qui commandent l'exposé de l'Auteur : «... depuis la dernière guerre, l'évolution des populations congolaises s'est fortement accélérée...» (p. 3), «... la prise de conscience d'individus de plus en plus nombreux est un coin qui s'enfoncé chaque jour davantage dans le corps social ancestral » (p. 3), «... ce coin... ébranle la société qui se fendille dans ses assies » (p. 3), « Comme rempart à ces coups... elle (la société) ne peut opposer que la ténacité et l'immobilisme des anciens et un code de coutumes tracassières parfois, désuètes souvent, et toujours figées dans leur principes » (p. 3).

Avouons que ces points de départ renferment pas mal de slogans élimés et d'affirmations qui restent à démontrer. Le genre de jugements de valeur qu'ils impliquent n'est pas de mise au début d'un travail objectif. Les résistances culturelles sont plus solides que la ténacité des anciens et certaines de ces résistances relèvent d'institutions et de valeurs essentielles qu'il est impossible et de toute façon simpliste de caractériser comme « coutumes tracassières ». Est-il besoin de rappeler qu'il y a une importante distinction à faire entre des institutions sociales, telles que la structure de parenté, les formes de résidence, le système matrimonial d'une part et les coutumes de chasse ou de déformations du corps d'autre part. C'est bien des premières qu'il s'agit dans le présent contexte.

Les descriptions dans le premier chapitre, de la structure de la société traditionnelle se réduisent à quelques interprétations gratuites, telles que : «... la famille... n'a pas socialement d'existence propre » (p. 7) ; « aucune union n'existe donc entre les époux qui ivront ainsi parallèlement l'un à côté de l'autre... » (p. 8) ; «... ce sont les aînés de la lignée qui exercent à l'égard des enfants les pouvoirs... » (p. 8). Dans la discussion du système clanique, l'Auteur omet de caractériser le système segmentaire des clans Kongo dont la grande complexité et la signification sociale sont pourtant de nature à nous éclairer davantage sur les fonctions sociales des

groupes sociaux, sur les droits et la personnalité des individus, etc. La discussion du matriarcat chez les Kongo amène l'Auteur à aborder cette institution sous l'angle de quatre critères (matrilinéarité, matronymie, matripotestalité, matrilocalité) qu'on ne peut retenir comme bases d'une interprétation valable. Et par manque de connaissance approfondie des interactions entre individus et groupes sociaux, l'Auteur réduit exagérément la signification de l'individu dans la structure sociale traditionnelle.

Les évolutions, dont traite l'Auteur au second chapitre, sont toutes d'ordre secondaire en ce sens qu'elles n'entament pas le fondement même de la structure sociale, mais qu'elles relèvent du système d'interrelations personnelles, qu'il s'agisse par exemple du rôle croissant des parents et des jeunes dans les négociations matrimoniales au détriment des possesseurs, de l'intervention grandissante des parents dans l'éducation des enfants au détriment de l'oncle maternel, de l'indépendance de plus en plus affirmée des familles au détriment des lignées, surtout dans les ménages qui ont vécu longtemps en milieu urbain, etc. D'autres évolutions doivent être considérées comme des cas particuliers d'adaptation et d'initiative, telles les situations issues de contingences locales ou dues à la variabilité individuelle, ou comme des réactions individuelles et isolées possibles dans le contexte de la nouvelle mobilité sociale et de la structure pluraliste. Par ailleurs, l'existence de plantations pérennes ou le fait que les forêts de palmiers sont de mieux en mieux divisées entre exploitants individuels n'impliquent pas nécessairement une évolution dans la tenure foncière et ne permettent en tout cas pas de prédire a priori ces évolutions. Ce qu'il importe bien davantage de connaître ce sont, entre autres : les titres ultimes à la terre ; le partage du bénéfice en fonction de la solidarité, de l'esprit de corps, des allégeances ; les principes de coopération et de réciprocité ; les degrés dans l'usage moral des ressources, etc. L'Auteur n'écrit-il pas que : « L'occupation foncière ne donna lieu à aucune formalité, ni redevances présentes ou futures » (p. 35) ? Les droits à l'usage de la terre, les prérogatives qui découlent de l'incorporation du travail personnel, ne sont-ils pas garantis dans toutes les sociétés traditionnelles ? A moins d'avoir sérieusement approfondi les institutions et coutumes dans toutes leurs implications et interpénétrations, et particulièrement, dans le cas présent, celles qui concernent les statuts et les rôles sociaux, les relations interpersonnelles, les valeurs attachées au conformisme et à la variabilité culturels, les réseaux où se situent les principes de réciprocité et de solidarité, il faut renoncer à interpréter adéquatement les aspects de l'évolution et de la prise de conscience. On doit cependant à la vérité de reconnaître que l'Auteur est conscient de n'avoir fait qu'effleurer ce problème, qui « requerrait, pour qu'on pût l'épuiser, des investigations plus profondes et plus généralisées... » (p. 5). Seuls un travail en profondeur, un sens aigu des institutions traditionnelles, le coup d'œil comparatif, une connaissance avertie des principes du changement culturel garantissent une appréciation exacte des faits. C'est dans la mesure où il répond à ces conditions préalables qu'un travail fonde et accroît la valeur de ses affirmations. Aussi, si pour le lecteur averti le présent mémoire n'est pas dénué de tout intérêt, son apport scientifique est insignifiant.

*D. Biebuyck.*

